# LE PALAIS DU TRAVAIL

Le pavillon syndical et coopératif de la place Dupleix — Un palais ina-chevé — Une exposition du travail — situation critique - Une solution s'impose.

Il se passe actuellement dans Paris un fait absolument extraordinaire. Il s'agit d'un véritable palais qui a coûté déjà près de six cent mille francs et dont les travaux ont dû être complètement suspendus, faute des fonds necessaires à son achèvement.

Nous voulons parler du Palais du Travail, autrement dit du Pavillon syndical et coopératif, construction architecturale et massive dont on s'est beaucoup occupé déjà mais dont en a donné un historique assez incomplet.

mcomplet.

Le 1° décembre 1895, se fondait la Bourse coopérative des Sociétés ouvrières de consommation, destinée à relier ces œuvres d'un si haut intérêt au point de vue économique et social. Dans le courant du mois de novembre 1897, dans cette Bourse coopérative qui, à ce moment, avait reussi à fédér r environ 28,000 familles, naissait l'idée d'une exposition spéciale ouvrière destinée à marquer la partié pation du monde du travail à l'Exposition de 1900.

En décembre 4807

En décembre 1897, durant le congrès dont la tenue fut provoquée par la Bourse coopérative, une commission fut nommée, avec mandat d'étudier le projet. Elle était compos e de vingt et un membres, à raison de sept membres pour chacun des trois groupements intéressés à l'Exposition ouvrière: les syndicats ouvriers les associations coopératives de production et les associations coopératives de consommation.

alors mi Sur le conseil de M. Boucher, alors mi-nistre du commerce, la commission exé-cutive s'adressa au Conseil municipal et sollicita une subvention de 500,000 francs

et un emplacement.

Comme emplacement, les délégués s'étaient arrêtés à la place Dupleix qui leur paraissait offrir cet avantage précieux d'être toute proche de l'Exposition. La place Dupleix devait être transformée en

square.

M. Moreau, sur la proposition que fit M. Labusquière au conseil municipal, d'attribuer la place Dupleix à la construction du Pavillon syndical, déclara que, loin d'être hostile au choix des délégués, il verrait, au contraire, volontiers le Palais du Travail, s'élever sur cet emplacement.

La place Dupleix fut donc concédée aux membres de la commission exécutive,

membres de la commission exécutive, mais a condition que l'édifice n'aurait pas une durée excédant celle de l'Exposi ion. Le jour de la clôture de la grande kermesse, la Ville de Paris devait reprendre son terrain.

Ceci avant été par la concédée aux membres par la ville de la grande de la grande kermesse, la Ville de Paris devait reprendre son terrain.

Ceci ayant été nettement stipulé, la com-mission municipale de l'Exposition exa-mina la demande de subvention qui lui était soumise par la commission exécu-

etait soumise par la commission executive.

Par une délibération du 15 décembre 1899, le conseil municipal accordait aux syndicats intèressés une subvention de 200.000 francs. Malheureusement, il ne fut pas spécifie, bien que la commission municipale de l'Exposition l'eût verbalement promis aux délégués, qu'un crédit supplémentaire pourrait être ultérieurement vote par le conseil, au cas où les municipalités de province ayant des Bourses de travail, et les sociétés coopératives ne parferaient pas une souscription de 100.000 francs.

En outre, le conseil municipal ne consentait à l'attribution de la subvention de 200.000 francs que sous condition que l'Etat participerait ponr une somme égale à l'édification du Palais du Travail.

L'Etat, par une lei du 16 mars 1900, votée par le Parlement sur la proposition du ministre du conmerce et de l'industrie, accorda une subvention de 200.000 francs. Le comité de propagande et d'initiative du Palais du Travail invita alors les syndicats hourses de travail et sociétés ceopératives de province, à solhciter de leurs municipalités respectives des subventions qui ne s'élevèrent, contrairement aux prévisions, qu'à la somme de 12,950 francs.

Enfin le 14 juillet 1900, le conseil général du département de la Seine accordait une

mission exécutive avait les fonds entre les mains. Elle songea, avant tout, à employer l'argent. Puis l'examen de la situation lui fit reconnaître qu'il y aurait plutôt avantage à faire l'exposition ouvrière à une autre époque que celle de l'Exposition universelle.

En'effet, nombre d'ouvriers et d'organisations se trouvaient engagés depuis longtemps avec le secrétaire général; au contraîre, d'autres éléments nombreux et importants, trop tardivement informés, re pouvaient être prêts; l'exposition ouvrière perdant ainsi les meilleurs de ses participants, n'aurait pu donner tous les resultats qu'on en devait espérer; elle aurait alors passé absolument inaperque et inappréciée, et fatalement, aurait été absorbée par l'Exposition universelle.

Au printemps suivant, au contraîre, on pourrait faire une belle exposition ouvrière où tous les éléments intéressés auraient groupe leurs efforts et dont rien ne viendraît détourner l'attention.

La commission estima qu'au lieu d'édifier le Palais du Travail comme une construction provisoire, il valait beaucoup mieux élever une construction définitive. Et elle se mit à l'œuvre, cans se préoccuper de l'Exposition universelle qui tirait à sa fin, avec la conviction qu'elle allait doter un quartier de Paris, qui en était depourvu, d'un monument d'une incontes able élégance et d'une certaine valeurarchtecturale et sculpturale.

C'était donner enfin à la classe ouvrière, avec le pavillon du Travail, un abri où ses conceptions, ses études, ses travaux, ses constants elforts vers le progrès, pourraient à l'aise et sans contrainte se développer et se manifester diversement, soit dans des expositions d'art appliquées à l'industrie ou tout s autres maniféstations.

La commission poussa les travaux sans relâche, fit appel au concours des Sociétés ouvrières, aux maçons, aux menuisiers, aux charpentiers, etc., pour l'édification en régie du monument, et sut inspirer une telle confiance à lous, qu'après que le crédit de 440,000 francs dont elle disposait fut epuisé, les ouvriers, comptant

lais et désintéresser les ouvriers qui ont tra-vaillé en règie, la Valle devi nora proprie-taire d'un monument solide et durable, qui aura coûté un million. Car le palais est bâti sur un terrain appartenant à la Ville, et peut être facilement affecté soit à l'ins-tallation d'un musée, soit à une organisa-tion intéressant les métiers et corpora-tions, une sorte d'exposition permanente du travail.

Il est possible que le conseil municipal refuse de souscrire à la prétention, émise par la commission exécutive, de désaffec-ter, sans son autorisation, une place pu-

ter, sans son autorisation, une place publique, qui ne lui a été concédes que pour une durée déterminée, place publique qui est, en outre, située au mili u d'un quartier populeux et relativement peu salubre. Mais il faut considérer que ce quartier s'assainit de jour en jour et que de larges voies vont être ouvertes incessamment, qui doivent précisément aboutir à la place Dupleix et assainir de ce fait ce populeux

quartier

quartier.

En outre, la caserne Dupleix, dont l'insalubrité est connue, est appelée un jour ou l'autre à disparaître. Enfin, le morcellement partiel du Champ-de-Mars, actuellement à l'étude, semble plaider en faveur du maintien et de l'achevement du palais sur l'emplacement régulièrement, quoique temporairement concédé par le conseil municipal.

Grâce à l'obligeance d. M. Philippon, qui a dressé les plans du monument, et en dirigé la construction, nous avons pu visiter ce palais, dont la toiture et les aménagements n'ont pu être achèvés. On en a garanti comme on a pu, par des bàcnes, les boiseries et les escaliers intérieurs, durement éprouvés par l'hiver pluvieux

les bolseries et les escalers interieurs, durement épronvés par l'hiver pluvieux que nous venons de traverser.

Le Palais du Travail, qui ne comprend pas moins de 2,500 mètres de superficie, se compose d'un immense hail central avec coupole de quarante mètres de hau-

Lor Lor que ma

La

im rei vo: Ł

na au let Ma pa

ont L cip Ru

Ru co de ce Ma

b li de le

a

Bourse coopérative des Sociétés ouvrières de consommation, destinée à relier ces œuvres d'un si haut intérêt au point de vue économique et social. Dans le courant du mois de novembre 1897, dans cette Bourse coopérative qui, à ce moment, avait reussi à féder r environ 28,000 familles, naissait l'idée d'une exposition spéciale ouvrière destinée à marquer la participation du monde du travail à l'Exposition de 1900.

En décembre 1897, durant le congrès dont la tenue fut provoquée par la Bourse coopérative, une commission fut nommée, avec mandat d'étudier le projet. Elle était compos e de vingt et un membres, à raison de sept membres pour chacun des trois groupements intéressés à l'Exposition ouvrière: les syndicats ouvriers les associations coopératives de production et les associations coopératives de consommation.

Sur le conseil de M. Boucher, alors mi-nistre du commerce, la commission exé-cutive s'adressa au Conseil municipal et sollicita une subvention de 500,000 francs

some aunyention de 500,000 francs et un emplacement.
Comme emplacement, les délégues s'étaient arrêtés à la place Dupleix qui leur paraissait offrir cet avantage précieux d'âtre toute proche de l'Exposition. La place Dupleix devait être transformée en

place Dupleix devait etre transcer.

M. Moreau, sur la proposition que fit M.
Labusquière au conseil municipal, d'attribuer la place Dupleix à la construction du
Pavillon syndical, déclara que, loin d'être
hosfile au choix des délégués, il verrait,
au contraire, volontiers le Palais du Travail, s'elever sur cet emplacement.

La place Dupleix fut donc concédée aux
membres de la commission exécutive,
mais a condition que l'édifice n'aurait pas
une durée excédant celle de l'Exposi ton.
Le jour de la clôture de la grande kermesse, la Ville de Paris devait reprendre
son terrain.

Le jour de la cioture de la sit reprendre messe, la Ville de Paris devait reprendre son terrain.

Ceci ayant élé nettement stipulé, la commission municipale de l'Exposition examina la demande de subvention qui lui était soumise par la commission exécution.

Par une délibération du 15 décembre 1899, le conseil municipal accordait aux syndicats intéressés une subvention de 200.000 francs. Malheureusement, il ne fut

syndicats interesses une subvention de 200.000 francs. Malheureusement, il ne fut pas spécifié, bien que la commission municipale de l'Exposition l'eut verbalement promis aux délégués, qu'un crédit supplémentaire pourrait être ultérieurement vote par le conseil, au cas où les municipalités de province ayant des Bourses de travail, et les sociétés coopératives ne parferaient pas une souscription de 100.000 francs.

En outre, le conseil municipal ne consentait à l'attribution de la subvention de 200.000 francs que sous condition que l'Etat participerait pour une somme égale à l'édification du Palais du Travail.

L'Etat, par une loi du 16 mars 1900, votée par le Parlement sur la proposition du ministre du commerce et de l'industrie, accorda une subvention de 200,000 francs. Le comité de propagande et d'initiative du Palais du Travail invita alors les syndicats bourses de travail et sociétés coopératives de province, à solliciter de leurs municipalités respectives des subventions qui ne s'élevèrent, contrairement aux prévisions, qu'à la somme de 12,950 francs.

Enfin le 11 juillet 1900, le conseil général du département de la Seine accordait une subvention de 20,000 francs. De leur côté les organisations ouvrières s'élevit inscrites pour une participation totale de 14,200 francs environ.

Le bloc des différentes subventions s'élevaient donc, en chilfres ronds, à la somme de 444,000 francs; mais les dates

Le bloc des différentes subventions s'elevaient donc, en chilfres ronds, à la somme de 444,000 francs; mais les dates auxquelles elles avaient été votées paraissaient indiquer, dès le principe, qu'il serait matériellement impossible d'édifier le palais en temps utile pour permettre à l'œuvre de forctionner, même pendant les dernières semaines de l'Exposition uni-

verselle.

En effet, la Ville de Paris, a voté sa quote part, le 45 décembre 1899, avec réserve qu'elle ne serait acquise que le jour où la subvention de l'Etat serait accordée. Or, le vote de cette dernière est du 16 mars 1900. La subvention du conseil général n'est venue que le 41 juillet suivant.

Devait-on, dès lors, renoncer à l'entreprise, abandonner le projet depuis si long-

prise, abandonner le projet depuis si long-temps caressé d'une exposition ouvrière ayant son caractère propre? On cut du y renoncer, raisonnablement, mais la com-

La commission estima qu'au lieu d'edifier le Palais au Travail comme une construction provisoire, il valait beaucoup mieux élever une construction définitive. Et elle se mit à l'œuvre, cans se préoccuper de l'Exposition universelle qui tirait à sa fin, avec la conviction qu'elle allait doter un quartier de Paris, qui en était depourva, d'un monument d'une incontes able élégance et d'une certaine valeur architecturale et sculpturale.

pourva, a un monument a une meones a-ble élégance et d'une certaine valeur archi-tecturale et sculpturale.

C'était donner enfin à la classe ouvrière, avec le pavillon du Travail, un abri où ses conceptions, ses études, ses travaux, ses constants efforts vers le progrès, pour-raient à l'aise et sans contrainte se déve-lopper et se manifester diversement, soit dans des expositions permanentes ouvriè-res, des expositions d'art appliquées à l'in-dustrie ou tout s'autres manifestations.

La commission poussa les travaux sans relâche, fit appel au concours das Sociétés ouvrières, aux maçons, aux mennisiers, aux charpenulers, etc., pour l'édification en régie du monument, et sut inspirer une telle confiance à tous, qu'apres que le cré-dit de 440,000 francs dont elle disposait fut epuisé, les ouvriers, complant sur une nouvelle subvention du conseil municipal, travaillerent sans exiger immédiatement

epuise, les ouvriers, comptant sur une nouvelle subvention du conseil municipal, travaillèrent sans exiger immédiatement leurs salaires, jusqu'à concurrence d'une somme de 173,367 fr. 77 cenf.

Or, le conseil ne veut pas accorder de nouvelle subvention. Il a fait le sacrifice de 200,000 francs et s'inquiète peu de constater qu'en aidant à solder les 300,000 francs qui sont nécessaires pour achever le palais et désintéresserles ouvrit rs qui ont travaillé en regie, la vilié devi nora proprietaire d'un monument solide et duratile, qui aura coûté un million. Car le palais est bâti sur un terrain appartenant à la ville, et peut être facilement affecté soit à l'installation d'un musée, soit à une organisation intéressant les métiers et corporations, une sorte d'exposition permanente du travail.

Il est possible que le conseil municipal refuse de souscrire à la prétention, émise par la commission exécutive, de désaffecter, sans son autorisation, une place publique, qui ne lui a été concèdee que pour une durée déterminée, place publique qui est, en outre, située au mili u d'un quartier populeux et relativement peu salubre. Mais il faut considérer que ce quartier s'assainit de jour en jour el que de larges voies vont être ouvertes incessamment, qui doivent précisément aboutir à la place Dupleix et assainir de ce fait ce populeux quartier.

En outre, la caserne Dupleix, dont l'installation de la consulée au mili u d'un quartier.

qui doivent précisement aboutir à la place Dupleix et assainir de ce fait ce populeux quartier.

En outre, la caserne Dupleix, dont l'insalubrité est connue, est appelée un jour ou l'autre à disparaître. Enfin, le morcellement partiel du Champ-de-Mars, actuellement à l'étude, semble plaider en faveur du maintien et de l'achevement du Palais sur l'emplacement régulièrement, quoique temporairement concédé par le conseil múnicipal.

Grâce à l'obligeance de M. Philippon, qui a dressé les plans du monument, et en dirigé la construction, nous avons pu visiter ce palais, dont la toiture et les aménagements n'ont pu être achevés. On en a garanti comme on a pu, par des bàches, les boiseries et les escaliers intérieurs, durement éprouvés par l'hiver pluvieux que nous venons de traverser.

Le Palais du Travail, qui ne comprend pas moins de 2,500 mêtres de superficie, se compose d'un immense hall central avec coupole de quarante mêtres de hauteur. Deux ailes aboutissent à ce hall, au milieu duquel descend un escalier monumental desservant les immenses galeries du premier étage.

Chacune des ailes a 650 mètres de superficie et 85 mètres de façage. Les annexes comportent salles de conférences, salles de spectacle, pouvant contenir 4,500 personnes. On y trouve des salles de restaurant, des cuisines complètes, des fours de boulanger, des installations pour charcutiers, pâtissiers, etc.

Enfin, dans les sous-sols sont aménagées des cav s très vastes construites avec un souci réel du progrès moderne.

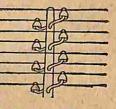
Telle est la situation.

En attendant que l'on discute si la Ville prendra ou non possession du palais édifié un peu par surprise sur son terrain, ou que l'on se décide ou non à le faire démolir, on se demande qui désintéressera les travailleurs qui ont compté sur une subvention complémentaire, laquelle, au début, pouvait leur paraître acquise.

R. R.

FEUILLETON DU « FRANÇAIS »

forcerai d'en convenir. te Voyons, est-il vrai, oui ou non, que le bien-être physique, la jouissance ma-ellesoient non-seulement le genre de uir le moins noble que l'homm ûter, mais en outre celui a moins



date à laquel e on espère que M. le juge d'instruction de Valles aura terminé son instruction dans l'affaire d'accaparement des sucres, et rendu son ordonnance.

### Outrage à la pudeur dans une prison.

Cinq individus poursuivis pour outrage public à la pudeur dans la prison de Châlons-sur-Marne sont assis dans le boxe des prévenus de la Chambre des appels de police correctionnelle, présidée par M. Martinet.

Ces individus ont été condamnés en première instance par le tribunal de Châlons-sur-Marne à des peines variant de trois à six mois de prison.

M. le conseiller Planteau fera le rapport dans l'affaire.

dans l'affaire.

1-

u

# DERNIÈRES HOUVELLES DE PARIS

### HIER SOIR ET CE MATIN ---

Le feu à l'hôtel Cahen-d'Anvers.— Un commencement d'incendie occasionné par le mauvais fonctionnement d'un calo-rifère, s'est déclaré, ce matin, à onze heures, dans l'antichambre de l'hôtel de M. le comte Cahen d'Anvers, 118, rue de Grenelle.

L'alarme fut aussitôt donnée et vingt minutes après, les pompiers de la caserne du Vieux-Colombier étaient maîtres du feu. Les dégâts sont assez importants. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Broyé par un train. — Des hommes d'équipe de la Compagnie du Nord ont relevé, ce matin, à quatre heures, sur la voie de Pontoise, à hauteur du kilomètre 3050, le cadavre horriblement mutilé d'un nommé François Bernard, âgé de vingt ans, laveur à la Compagnie, demenrant 20, rue du Landy, à la Plaine-Saint-Denis. On suppose, qu'en voulant traverser les voies principales, cet infortuné a été surpris par un train venant de Paris. M. Mittelhauser, commissaire de police a ouvert une enquête.

Jeu dangereux. — Un ouvrier mécanicien, Théophile Lesech, âgé de vingt-et-un ans, qui, ce matin, vers onze heures, légèrement pris de boisson, jouait rue Cauchy, avec un revolver qu'il croyeit déchargé, s'est logé une balle dans la tête. Relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital Boucicaut, il est mort en y arrivant.

M. Cocilh, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Mort subite. — Un boucher en gros, M. Edmond Laage, âgé de quarante-deux ans, demeurant 1, rue Mathis, qui, hier soir, s'était trouvé indisposé rue Saint-Dominique, est mort dans une pharmacie de la rue de Bourgogne, où il avait été transporté. Le détunt souffrait depuis longtemps d'une maladie de crour. d'une maladie de cœur.

Excès de vitesse. — Vingt-quatre con-traventions ont été dressées hier pour excès de vitesse contre des conducteurs d'automobiles.

## LA BOURSE D'AUJOURD'HUI

Deux heures.

Les places étrangères sont fermes et.

un niveau généralement inférieur à celui de samedi.

### BOURSE DE BRUXELLES

1 heure

La fermeté domine au marché à terme. Les chemins espagnols sont pourtant plus lourds. Le Métropolitain de Paris 660, la Russe-Française privilégiée 230 à 232, la Société parisienne électrique 343. Au comptant, les affaires sont restreintes. Les valeurs industrielles sont offertes, Banque Nationale 3,300, Dniéprovienne 2,710, Chemins de fer Congo ordinaire 2,000, Fondateur 8,475. Ordinaire Katanga 1,335, Asturienne 4,900, Courcelles Nord 1,545, Levant du Flénu 3,000, Patience et Beaujonc 665.

## BOURSE DE COMMERCE

		DO O MAI	Bearing and	M 30 14			
ÉPOQUES		is /	FAR	FARINES			
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.			
Courant Prochain. juilaoût. 4 de mai. 4 derniers	19 60 19 95	19 453 19 70 19 75 20 05 20 10	25 15	24 40a 24 75 25 25 26 05			
		INES	SEI	GLES			
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.			
Courant Prochain. Juilaoût 4 de mai 4 derniers	19 35à19 40 19 40 19 C5 19 15 17		14 75	15à 15 14 75 14 25 14 50			
	HUILE	DE COLZA	HUILE DE LIN				
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.			
Courant Prochain. 4 derniers 4 de mai	63 25 63 50	69 25469 50 67 63 75		71 59 71 75			
A AND	SPIRI	<b>PUEUX</b>	SUCRES				
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.			
Courant Prochain. Juillnoût	28 75	28 75à 28 75 29	29 02à 28 62 29 75	29 624 29 62			
4 dernier. 4 d'octob. 4 premier:		29 75	26 87 27 25	26 75 27 25			
4 de mai	** ** ** **	** ** ** **					

Marche aux bestiaux de la Villette.							
Espèces	Ame- nês	Ven- dus	Prix extrêmes	P-M	1re qté	2º qté	g. gtá
Bœufs Vaches Taureaux Veaux Moutons. Porcs gr.	1.044 269 1.627 20:552	924 250 1,600 19,000	0 76 1 42 0 74 1 18 1 40 225 1 30 2 06	308 72 19	2 00	1 16 0 94 1 90 1 70	0 82 0 82 1 70 1 40

Peaux de monton, de 1 50 à 6 ... Vente plus facile pour le gros bétail, plus difficile pour les veaux; difficile pour les moutons, moyenne pour les porcs.

### DÉPECHES COMMERCIALES

Le Havre, 6 mai. — Marche à terms (ouvert.).

Coton trèsordinaire Louisiane, Ventes de la journée, 4,900 balles. On cote: Tendance calme.

Mai. 50 . Septembre 49 87 Janvier. 46 37

Juin. 50 12 Octobre. 48 62 Fevrier. 46 25

Juillet. 50 12 Novembre 47 37 Mars. 46 ...

Août. 50 . Décembre 46 62 Avril ...

Laines. Buenos-Ayres en suint. Ventes de la journ ée. ... balles. On cote: Pendance soutenne.

Mai. 125 50 Septembre 129 Janvier 131 Janim 126 50 Octobre 129 50 Février 133 50 Juillet 127 50 Novembre 130 Mars 134 50 Août 128 Décembre 130 50 Avril 128 ...

Cafés, Santos good average. Ventes du jour, 11.000 sacs. On cote (midi): Tendance calme.

Mai. 37 75 Septembre 38.73 Janyer. 39.50 Juin. 38 Octobre. 39.50 Fevrier. 39.50 Juillet. 38.25 Novembre 39.75 Mars. 29.75 Août. 38.50 Décembre. 39. Avril.

Magdebourg, 6 mai. - Sucres de betteraves, Ten-

# DERNIÈRES NOUVELLES DE PARIS

### HIER SOIR ET CE MATIN

Le feu à l'hôtel Cahen-d'Anvers.—
Un commencement d'incendie occasionné
par le mauvais fonctionnement d'un calorifère, s'est déclaré, ce matin, à onze
heures, dans l'antichambre de l'hôtel de
M. le comte Cahen d'Anvers, 118, rue de
Grenelle.

L'alarme fut aussitôt donnée et vingt
minutes après, les pompiers de la caserne
lu Vieux-Colombier étaient mattres du
eu. Les dégâts sont assez importants. Il
1'y a pas eu d'accident de personne.

Broyé par un train. — Des hommes l'équipe de la Compagnie du Nord ont revevé, ce matin, à quatre heures, sur la voie e Pontoise, à hauteur du kilomètre 3050, è cadavre horriblement mutilé d'un ommé François Bernard, âgé de vingt us, laveur à la Compagnie, demenrant le rue du Landy. À la Plaine-Saint-Denis. On suppose, qu'en voulant traverser les poss principales, cet infortuné a été surpis par un train venant de Paris. M. Mithauser, commissaire de police a ouvert ne enquête.

Jeu dangereux. — Un ouvrier mécanien, Théophile Lesech, âgé de vingt-et-un s. qui, ce matin, vers onze heures, légèment pris de boisson, jouait rue Cauchy, ec un revolver qu'il croyeit déchargé, st logé une balle dans la tête. Relevé as connaissance et transporté à l'hôpital ucieaut, il est mort en y arrivant. d. Cocilh, commissaire de police, a outre une enquête.

Tort subite. — Un boucher en gros, M. mond Laage, âgé de quarante-deux ans, neurant i, rue Mathis, qui, hier soir, ait trouvé indisposé rue Saint-Dominie, est mort dans une pharmacie de la de Bourgogne, où il avait été transté. Le défunt souffrait depuis longtemps ne maladie de cœur.

xcès de vitesse. — Vingt-quatre con-rentions ont été dressées hier pour excès vitesse contre des conducteurs d'auto-

# BOURSE D'AUJOURD'HUI

### Deux heures.

Deux heures.

es places étrangères sont fermes et, la tendance est honne, en raison de la tendance est du travail à Montceau. Certains partiments, toutefois, font preuve d'un de lassitude.

3 0/0 est hésistant à 101 78.

talien reste ferme à 96 50.

Extérieure espagnole revient de 73 25 95. Les chemins espagnols, sont égaent un peu moins bien.

Brésil 4 0/0 progresse encore, au début a Bourse à 71 88 contre 71 60 samedi; réalisations de bénéfices le ramènent 10 pour reprendre ensuite à 71 50, y a un peu de tassement sur les rentes ues: Turc D 25 35 au lieu de 25 32. s'établissements de crédit sont bien s. Le Lyonnais à 1,058, la Banque de la 1,108, l'Internationale à 40.

Lyon faiblit à 1,682. tandis que le Nord end à 2,168.

Evaleurs de traction sont en faibles ences; la Thomson à 1,172, la Traction Métropolitain revient de 660 à 655.

TIDS

Métropolitain revient de 660 à 655. valeurs sud-africaines se tiennent à

# BOURSE DE COMMERCE

DU 6 MAI

District of the last of the la				Later State		
ÉPOQUES		LES	FA	RINES		
	1 h.	2 h.	1 h.	2 h.		
Courant.	. 1930à		Ot nevous			
Prochain juilaoût	19 60 1	149 70 19 2	5 24 50 24 3	5 24 75 · · ·		
4 de mni		20 05	. 第15	25 25		
4 dernier	5 20	20 10	26	26 65 ****		
The state	ATUE	INES				
	1 h.	SIDMING CO.	SE	IGLES		
	-	2 h.	1 h.	1 2 h.		
Courant Prochain.	19 35 19 40	19 35à 19 46 19 40	15	15 .A.		
Juil aout	129 05 19 15	19 05 19 15		15		
4 de mai	Andrew President Control		THE SOLD	14 75		
		117	14 25 14 50	14 25 11 50		
	BUILED	E COLZA	BITTE W	HUILE DE LIN		
	1 h.	2 h.	1 h.			
Courant	69 50469 25	20 0= Louis	-	2 h.		
Prochain.	67 63 50	6?	73 50h	14		
4 derniers	63 25 63 50	63 75	64 75 64 50	71 50 71 75 64 50 65		
1		1000				
75115	SPIRIT	UEUX	SUC	DDO		
17:10	1 h.	2 h.	1 h.			
Courant	28 75h	100		2 h.		
AND REAL PROPERTY AND REAL PROPERTY.	202 55	28 754	29 62 a	29 624		
Juillaont dernier.		29		29 62		
au octob.	3 /3	9 75	2010	2875		
de mai.				27.25		
	* ** ** **					
ED ILEM		+0+				

### Marché aux bestiaux de la Villett

Espèces	Ame- nes	Ven-	Prix extrêmes	P-M	170	20	3.
Bounds Vaches Taureaux Veaux Moutons. Porcs gr.	269 1.627 20:552 4.001	924 250	0 88 à 1 53 0 76 1 42 0 74 1 18 1 40 2 25 1 30 2 06 1 08 1 20	303 246 308 72 19 87	1 14 1 14 2 00 2 00	0 94	0 82 0 82 1 70 1 40

n, de 1 50 h 6'. Vente plus facile pour le gros bétail, plus difficile pour les veaux; difficile pour les moutons, moyenne pour les porcs.

### DEPECHES COMMERCIALES

Coton très	e, 6 m	ai. — Mar ure Louisian cote:	che e. V			
Mai.	50 50 12	Septembre	49 48 47	87 62 37	endance co Janvier Fevrier Mars. Avrii	46 37 46 25

rendance soutenue. ... balles. On cote:

Mai. 125 50 Septembr 129 Janvier 131 Juin 126 50 Octobre 129 50 Février 133 5 Juillet 127 50 Novembre 130 Mars, 13 4 5 Août 128 Décembr 130 50 Avril 128 . 

 Hambourg. 6 mai.
 Sucres de betteraves.
 Ten 

 ance calme.
 On cote allemand 83 degrés:
 vendeurs acheteurs

 Courant.
 9 67
 9 57

 Août.
 9 75
 9 70

 3 d'octobre.
 9 02
 9 15

 3 premiers.
 9 20
 9 15

Magdebourg, 6 mai. — Sucres de betteraves. Tendance calme. On cote allemand 88 degrés:

Courant... vendeurs acheteurs
9 65 9 57
Juillet... 9 67 9 62
Août... 9 72 9 35
3 d'octobre... 9 02 8 97

Londres, 6 mai :

Sucres de betteraves:

Courant... yendeurs

Courant... 9.7... 1/4

Aout.... 9.7.. 3/4

3 d'octobre 9..../. acheteurs 9.6.../. 9.6...1/2 9.7...1/2 8.11. 3/4

Liverpool, 6 mai. — Cotons: Disponible, calma. Ventes, 7,000 balles. Importations ..... balles. Futurs calmes. Baisse 1/64 à 2/64.

Londres, 6 mai. — Blés, un plus faciles. Cargaisons arrivées : 0; à vendre : 1; Mais calmes mais soutenus. Orges, calmes mais soutenus. Ayoines, calmes mais soutenues.

# Matin

PUBLIE TOUS LES JOURS

# TROIS FEUILLETONS

# MAI

433 .. Bat